Écoles de jeux vidéo : le scandale, la colère, la justice

ÉCOLES DE JEUX VIDEO LE SCANDALE, LA COLÈRE LA JUSTICE

Ce mois-ci, **Gamekult et Libération** ont fait paraître, chacun de leur côté, un dossier édifiant sur les conditions d'enseignement dans les écoles de jeux vidéo. Ces dossiers montrent ensemble que les scandales de **maltraitances des travailleurs-euses** de l'industrie et du sexisme intolérable qui éclatent régulièrement ne sont pas la faute de quelques manageurs nocifs isolés mais sont bien **structurels et enseignés dans les écoles même.**

Dans cette enquête, on y apprend que **ces écoles accoutument les étudiant-e-s à la pratique du crunch,** consistant à mettre les salarié-e-s sous pression pour les faire travailler bien au-delà des durées légales de travail. Cette pratique a des **conséquences désastreuses,** tant sur la vie personnelle des travailleurs-euses que sur la société toute entière. En provoquant **burnouts, arrêts maladies, dépressions, abandons de postes, de carrières ou d'études,** et parfois également, **des suicides**, ces pratiques augmentent considérablement les dépenses publiques du pays liées à la prise en charge de ces problèmes de santé et aux conséquences sur l'entourage des personnes qui ont à subir ces conditions de travail.

Tout ceci afin d'augmenter les profits de quelques actionnaires.

Le dossier révèle également un **sexisme ouvert et assumé** — connu et particulièrement mis en lumière par le scandale **Gamergate** — qui se révèle lui aussi **structurel et relayé par les équipes pédagogiques de certaines écoles.** Solidaires Etudiant-e-s et Solidaires Informatique rappellent que les propos ou agissements sexistes sont des faits graves et punis par la loi.

Solidaires Etudiant-e-s et Solidaires Informatique condamnent ces pratiques, dans les entreprises comme dans les écoles. Nous condamnons également tout discours visant à les présenter comme inévitables et dans la continuité des études alors que l'éducation devrait offrir une distance critique aux étudiant-e-s.

Nous saluons l'ensemble des personnes qui ont témoigné ou aidé la libération de cette parole.
Nos deux syndicats appellent conjointement les personnes victimes de ces écoles, de ses enseignant-es ou de ses élèves, à nous contacter à l'adresse suivante :

temoignagesetudiantes@solidairesinformatique.org

Ces pratiques sont illégales et relèvent de la justice.
Nous garantissons une confidentialité totale et un accompagnement juridique.
Il n'est pas nécessaire d'être syndiqué-e pour être protégé-e.

Communiqué de Presse En PDF

Téléchargement du PDF